

# Cameroun: honneurs nationaux à cinq soldats tombés au front

Par Journalducameroun.com - 25/09/2015

*Une cérémonie de levée de corps des militaires morts sur le champ de bataille à l'Extrême-Nord et en Centrafrique s'est tenue vendredi au quartier général de Yaoundé, sous la présidence du Mindef*

Le matin du vendredi 25 septembre 2015, la cour d'honneur de la brigade du Quartier général de Yaoundé a abrité la cérémonie de levée de corps de cinq soldats morts sur le champ de bataille dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et en République Centrafricaine.

Au cours de la cérémonie présidée par le ministre de la Défense (Mindef), Edgard Alain Mebe Ngo'o, des dépouilles des soldats camerounais ont été remises aux familles des victimes. Il s'agit notamment des gendarmes et militaires morts armes à la main, en service commandé, dans le cadre de la lutte contre Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) et lors des opérations Alpha et Emergence4.

Quatre des cinq soldats sont tombés sur le champ d'honneur le 13 juillet 2015, les 11, 12 et 25 août derniers suite aux attaques et attentas-suicides des islamistes de Boko Haram. Le cinquième soldat a quant-à-lui perdu la vie lors d'une mission de maintien de la paix à Bangui en RCA.



© Droits réservés Des dépouilles des soldats camerounais morts en guerre décorées par le Mindef à Yaoundé (photo d'archives)

L'hommage de ce vendredi intervient après celui [rendu](#) le 17 juillet 2015 à **six soldats** tombés sur le champ d'honneur, dans la lutte contre Boko Haram à l'Extrême-Nord du pays.

Au nom du chef de l'Etat Paul Biya, chef des Armées, le Mindef a adressé un message de compassion et de reconnaissance de la Nation camerounaise aux camarades d'armes et familles de militaires et gendarmes, ayant consenti au «*sacrifice suprême pour préserver la paix et la sécurité dans leur pays*». Edgard Alain Mebe Ngo'o a salué la mémoire des disparus avant d'épingler la médaille de la vaillance avec citation à l'ordre de l'armée à titre posthume à chaque dépouille.

Source : <http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=21610>

